



Voisin probleme

Par coquette40

bonjour mon voisin a effectue un enrochement a la limite de propriété et j ai peur que les terres du dessus tombe chez moi plus l eau en cas de gros orages il na pas fait de déclaration en mairie que faire et quels sont mes droits merci

Par ESP

Bienvenue,

IL faut voir avec les contraintes règlementaires et locales (règlement du PLU par exemple).

En conséquence, je vous invite à prendre rendez-vous avec le service de l'urbanisme de la commune ou de l'EPCI de rattachement.